

4.054 L'Initiative Yasuní-ITT

SACHANT que le 5 juin 2007, le Président de la République de l'Équateur, Rafael Correa, a lancé l'Initiative Yasuní ITT, décidant de maintenir le pétrole brut dans le sous-sol du projet pétrolier ITT (Ishpingo, Tamboccocha, Tiputini) en échange d'une juste compensation partielle ;

RAPPELANT que l'Initiative Yasuní-ITT contribue à la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre, évitant la libération de millions de tonnes métriques de CO₂ dans l'atmosphère ;

RECONNAISSANT qu'en 1989, le Parc national de Yasuní a été déclaré Réserve de biosphère, dans le cadre du Programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère et qu'étant une des rares « aires intégralement protégées » de l'Amazonie occidentale, ce parc a une importance fondamentale pour la conservation à l'échelon mondial ;

SACHANT que le Parc national de Yasuní est situé dans une des 200 Écorégions du monde (la forêt humide de Napo), qu'en 2000, le WWF l'a déclaré de grande valeur pour la diversité biologique et nécessitant des mesures de protection à l'intérieur d'un des 45 sites prioritaires du monde pour la conservation de la nature (l'Amazonie) ; et qu'en 2000 la Wildlife Conservation Society a choisi le Parc national de Yasuní dans le cadre de son prestigieux programme sur les paysages vivants ;

AYANT PRÉSENT À L'ESPRIT que durant la 62e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, dans le cadre du Dialogue de haut niveau sur les changements climatiques, le Président Rafael Correa a déclaré que l'Initiative Yasuní-ITT inaugurerait une nouvelle logique économique pour le 21e siècle où l'on tiendrait compte de la production de valeurs et plus seulement de la production de marchandises ;

NOTANT avec satisfaction que dans le cadre de la Clinton Global Initiative, il est reconnu que la proposition équatorienne contribue à la conservation des forêts de l'Amazonie, à la réduction des émissions de carbone et à l'impulsion d'une économie verte ;

CONSCIENT que, selon le *Quatrième rapport d'évaluation* du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 2007), la concentration atmosphérique de gaz à effet de serre est passée d'un niveau pré-industriel de 280 ppm à 379 ppm en 2005, ce qui nécessite de prendre des mesures immédiates et efficaces pour mettre un terme aux émissions mondiales de CO₂ dans l'atmosphère ;

NOTANT que le gouvernement de l'Équateur, dans le cadre de l'Initiative Yasuní-ITT, a pris l'engagement d'utiliser les ressources provenant de cette initiative pour diversifier ses sources d'énergie et exécuter des programmes et projets de développement durable ;

OBSERVANT que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), lors de sa 148e réunion ordinaire, à Vienne en 2008, a exprimé son intérêt et son appui à l'Initiative Yasuní-ITT ;

OBSERVANT ÉGALEMENT que le IIe Congrès latinoaméricain sur les parcs nationaux et les aires protégées (Bariloche, septembre-octobre 2008), a soutenu la proposition équatorienne et exhorté les autres pays latinoaméricains à élaborer des initiatives semblables ; et

RAPPELANT que cette initiative a été discutée récemment au cours d'une série d'ateliers et de réunions du Forum mondial de la nature (Barcelone, octobre 2008) et a obtenu un remarquable soutien de la part des participants ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni du 5 au 14 octobre 2008 à Barcelone, Espagne, pour sa 4e Session :

1. SE FÉLICITE de l'Initiative Yasuní-ITT et de son engagement envers le développement économique durable mondial.
2. RECONNAÎT l'importance de l'Initiative Yasuní ITT comme mécanisme innovant qui permettra de réduire les émissions mondiales de CO₂, de conserver une des régions les plus riches du monde en biodiversité et de protéger les peuples autochtones Tagaeri Taromenani.
3. DEMANDE à l'UICN de jouer un rôle actif, en coopération avec d'autres organisations internationales et en particulier, le Programme des Nations Unies pour l'environnement

(PNUE), de promotion internationale de la reconnaissance des principes de compensation des émissions de carbone.

En outre, le Congrès mondial de la nature, réuni du 5 au 14 octobre 2008 à Barcelone, Espagne, pour sa 4e Session, propose les orientations suivantes pour l'application du Programme de l'UICN 2009-2012 :

4. DEMANDE à la Directrice générale de déployer les efforts nécessaires pour appuyer la diffusion de l'Initiative Yasuní-ITT.

L'État membre États-Unis et les organismes gouvernementaux des États-Unis n'ont pas participé aux délibérations concernant cette motion et n'ont pas pris officiellement position sur cette motion telle qu'elle a été adoptée pour les raisons données dans la Déclaration générale des États-Unis sur le processus des motions de l'UICN.